

Rédaction des articles pour la *Revue Historique Vaudoise*

– Directives à l'attention des auteur/e/s –

L'auteur/e s'engage à fournir un article original ne faisant pas l'objet d'une publication antérieure ou simultanée. Les textes publiés dans la *Revue Historique Vaudoise* sont prioritairement de nature historique et scientifique. Dans ce sens, chaque article doit être muni d'un appareil de notes.

Le texte est fourni à la rédaction sur un tirage papier et sur support informatique (email, cédérom), traitement de texte Word pour Windows ou Macintosh. L'auteur/e fournit son adresse postale.

Les articles de la partie thématique et des mélanges comptent de 20'000 à 30'000 signes, espaces et notes compris. Les comptes rendus comptent un nombre de 2'000 à 8'000 signes.

L'auteur/e est par ailleurs prié de fournir une courte notice biographique (maximum 20 mots).

Règles générales

- écriture standard (Times, Helvetica, Geneva, Palatino)
- corps 12
- interligne 1
- justifié
- marges égales
- pas de justification, césure, de tabulation ou de feuilles de style (texte au kilomètre)
- majuscules non accentuées
- mises en évidence des termes en langues étrangères en *italique*
- l'utilisation du présent historique est préférable au passé simple
- pour faciliter l'indexation, les personnages cités sont tous identifiables (prière de les extraire sous forme de liste, avec prénom et nom, en annexe).

Notes de bas de page

- les notes sont aussi brèves que possible et non discursives. Elles ne sont pas une extension des propos développés dans le corps de texte.
- appel de note avant la ponctuation
- notes de bas de page numérotées en continu, placées au bas de chaque page par appel automatique
- les renvois sont désignés par le terme « voir : »

Titres et sous-titres

- le titre doit être précis, accrocheur si possible, et synthétique. Il ne doit pas dépasser 10 mots.
- Pas de sous-titre au-dessous du titre de l'article
- intertitres ou sous-titres en 12 points et en gras (les intertitres sont essentiels pour guider le lecteur), deux niveaux de sous-titres au maximum

Citations

- citations entre guillemets français « ... »
- si la citation ne dépasse pas deux lignes, elle sera insérée dans le texte entre guillemets. Au-delà de trois lignes, elle sera entre guillemets et séparée du texte par un saut de paragraphe
- les adjonctions ou suppression à l'intérieur des citations sont entre [...].

Références bibliographiques

Ouvrages

Lors de la première occurrence : prénom (en toutes lettres et minuscules) et nom de l'auteur (minuscules), titre (en italique), lieu d'édition : éditeur, année de parution, mention de la collection entre parenthèse.

Ex : Georges-André Chevallaz, *Aspects de l'agriculture vaudoise à la fin de l'Ancien Régime*, Lausanne : F. Rouge, 1949 (BHV 9).

Dès la deuxième occurrence : prénom et nom de l'auteur (minuscules), titre abrégé, *op. cit.*

Ex : Georges-André Chevallaz, *Aspects de l'agriculture vaudoise...*, *op. cit.*, p. 98.

- si la deuxième occurrence suit immédiatement la première : emploi de *Ibid.*
- si la deuxième occurrence renvoie au même titre et à la même page : emploi de *Idem.*

Articles

Prénom (minuscules) et nom de l'auteur (minuscules), titre de l'article entre guillemets « in » en romain, titre de la revue en italique, numéro, année de parution, pages.

Ex : Jean-Pierre Chuard, « Les historiens de Morges », in *RHV*, 95, 1987, pp. 103-116.

Dès la deuxième occurrence : prénom et nom de l'auteur (minuscules), titre abrégé, art.cit. (en romain), page.

Ex : Jean-Pierre Chuard, « Les historiens de Morges », art. cit., p. 109.

Collectifs

Les titres d'articles dans des volumes collectifs figurent en italique et sont introduits par la préposition « in » en romain.

Ex : François Rosset, « Les Lumières en pays romands », in André Holenstein (dir.), *Berns goldene Zeit. Das 18. Jahrhundert neu entdeckt*, Berne : Stämpfli Verlag, 2008, p. 408.

Mémoires de licence/master et thèses

Prénom (minuscules) et nom de l'auteur (minuscules), titre en italique, lieu : faculté, (mémoire de licence), année, éventuellement nombre de volumes.

Ex : Marie-Noëlle Altermath, *Etude prosopographique de la Chambre administrative vaudoise, 1798-1803*, Lausanne : Faculté des lettres, (mémoire de licence), 2001, 2 vol.

Fonds d'archives

Nom du dépôt d'archives, Cote et nom du fonds et du document, précisions sur la nature du document (lettre, procès-verbal, etc.), date du document ; lieu de rédaction/production (si mentionné).

Ex : BCUL, Fonds La Harpe, IS 1918, H 5, lettre de La Harpe à de Sybourg, 28 juillet 1822 ; Lausanne.

Sites internet

On citera la date de consultation et si possible l'auteur ou l'institution d'où provient le texte cité.

Ex : Marianne Stubenvoll, « Vuarrens », in *DHS*, article consulté le 12 septembre 2013

Abréviations

- page ou pages : p. ou pp.
- page(s) et suivante(s) : pp. 4 ss.
- tome : t.
- numéro : N°
- volume : v.
- dirigé : dir.
- édité : éd.
- édités : éds
- folio(s) : f°
- autres éditeurs, auteurs, lieux : *et al.*
- siècles en chiffres romains avec utilisation de l'exposant : XVIII^e siècle
- numéros de volumes en chiffres romains : v. XVI
- sommes, altitudes, chiffres de la population, dates et années en chiffres arabes : 1845 m.,
28 décembre 1924

Iconographie

Les *illustrations* éventuelles sont fournies libres de droit sous forme de photographies argentiques, de diapositives de qualité, d'ektachromes ou sous la forme d'images numérisées à 600 dpi pour une largeur d'au moins 12,5 cm enregistrées au format .tif (éventuellement .jpeg).

Les *légendes* des illustrations sont à fournir en annexe, selon le modèle suivant : Artiste, titre, date, technique ou support, provenance (crédit photographique).

Les *renvois aux illustrations numérotés* sont clairement indiqués dans la marge du tirage papier remis à la rédaction.

Si l'article compte plus de 3 illustrations, les auteur/e/s sont prié/e/s d'établir une liste de priorités (images indispensables, images utiles). Mais en aucun cas les articles ne peuvent compter plus de 10 images. Le choix définitif de l'iconographie est de la responsabilité de la rédaction.

Graphiques

Les graphiques et tableaux doivent être fournis avec leur fichier Excel d'origine.

Contact

SVHA-Archives cantonales vaudoises
Revue historique vaudoise / Rédaction
David Auberson
Rue de la Mouline 32
1022 Chavannes-près-Renens
Courriel : redaction@svha-vd.ch